

CONTRAT D'ENTRETIEN

Contrat d'entretien - contrôle périodique

Afin de préserver votre toiture le plus longtemps possible, et d'éviter de gros frais suite à des infiltrations non décelées à temps, nous vous proposons un contrat d'entretien annuel ou bisannuel.

Ce dernier comprend :

Toiture en pente

Nettoyage des chéneaux
Nettoyage des couloirs, rigoles, noues, etc.
Nettoyage des sacs d'eau pluviales
Contrôle de la toiture et remplacement de tuiles cassées
Contrôle des faîtages
Contrôle des garnitures de cheminées et de ventilations
Contrôle visuel des fenêtres de toiture (velux, lucarnes)
Contrôles des joints
Contrôle des ferblanteries et des placages
Contrôle des descentes d'eau
Evacuation des déchets, y compris taxe de décharge

Toiture plate

Contrôle des écoulements
Contrôle des relevés, soudures et joints de dilatation.
Elimination de la végétation
Contrôle des garnitures, vitrages et coupoles
Contrôle des joints
Nettoyage et nivelage de la couche de protection (par ex. gravier)
Evacuation des déchets, y compris taxe de décharge

Après chaque intervention, un rapport vous est remis, ainsi qu'une offre sans engagement pour d'éventuels travaux à entreprendre.